

Régionalisation de l'orientation : la morbide obsession !



Le SNES-FSU a réagi immédiatement, courant février, lorsque les échos d'une régionalisation de l'orientation scolaire ont retenti (demande d'audience au Ministère, restée longtemps sans réponse, et communiqué de presse).

Hier 3 avril, Le SNES-FSU a été reçu en audience au Ministère. Les nouvelles se précipitent et se font extrêmement alarmantes.

Le projet de loi sur la réforme de la formation professionnelle, qui sera présenté au conseil des ministres le 18 avril 2018, a été communiqué au SNES-FSU par les représentants FSU au Comité Technique d'Établissement. Rien n'est encore écrit pour les CIO mais le Ministère de l'Éducation Nationale n'a aucunement dissimulé ses intentions lors de l'audience du mardi 3 avril 2018 avec notre organisation syndicale. Ainsi :

- ▶ **Les régions récupèrent l'information sur l'orientation. Le réseau des Délégations Régionales de l'ONISEP est démantelé avec le transfert de leurs missions aux régions,** avec un droit d'option pour les personnels quant au rattachement professionnel. L'ONISEP centrale est maintenue pour la communication du MEN concernant les procédures et l'information sur les formations de l'Éducation Nationale (bacs, horaires, etc.) mais elle perd la compétence d'information sur les métiers.
- ▶ **Le MEN, ministère de l'Éducation nationale, prévoit la fermeture progressive des CIO,** sans échéance précise. Selon le MEN, le nouveau corps des Psychologues de l'Éducation Nationale n'est pas le moteur de cette fermeture, c'est bien le titre de psychologue qui a empêché le transfert aux régions ces dernières années, mais la référence au Service Public Régional d'Orientation permettra de tout résoudre concernant l'orientation et l'accueil des publics reçus au CIO. Sur la question de l'accueil des jeunes mineurs isolés étrangers, le MEN a répondu qu'une solution sera trouvée. Et sur la question des décrocheurs et des « sans solution », les établissements scolaires devront prendre leurs responsabilités !
- ▶ **Les Psychologues de l'Éducation Nationale seraient nommés en EPLE** (dans quelles conditions ? Sur combien d'établissements ? Avec quelle articulation alors même que le nouveau décret statutaire vient de redéfinir et clarifier leur périmètre d'intervention ?) et leurs

missions recentrées sur l'accompagnement. Le MEN dit avoir besoin des PsyEN dans l'Ecole pour accompagner la construction des projets des élèves.

▶ **Quid des personnels administratifs** lorsque l'on sait que les postes sont réduits ? **Des personnels MLDS, PSAD ?**

▶ **Concernant les DCIO, c'est également le flou total !** Potentiellement affectés en SAIO ou dans les DSDEN, ils continueraient à faire le lien avec les PsyEN et en animer des réunions. Certains pourraient, par convention avec la région et dans le cadre d'un projet, rester directeur.trice d'un CIO maintenu. Avec quelles missions et quels personnels ? Dans quel cadre ? Avec quel budget ? Autant de questions restées sans réponses.

Pour le SNES-FSU, **l'orientation aux régions reviendrait à :**

- ▶ enfermer les élèves dans des perspectives de formation dépendantes des besoins économiques locaux
- ▶ subir le lobby des branches professionnelles suivant les besoins du moment.

Pour le SNES-FSU, la compétence orientation doit rester de la prérogative de l'Etat :

- ▶ pour une égalité d'accès à la formation sur tout le territoire
- ▶ à travers un réseau spécialisé de DRONISEP et de CIO
- ▶ pour un accompagnement par des psychologues de l'EN formés pour prendre en compte les dimensions psychologiques et sociales des jeunes, en jeu dans les choix d'orientation.

L'action se construit. Les services et les personnels vont avoir besoin de la mobilisation de chacun, du soutien de tous les partenaires. Une pétition pour la sauvegarde du réseau des DRONISEP et contre leur régionalisation est d'ores et déjà en ligne. Merci de la signer et la diffuser au maximum :

<https://www.change.org/p/non-au-d%C3%A9mant%C3%A8lement-de-l-onisep>

Courage ! Nous avons repoussé ce schéma de décentralisation des services d'orientation de l'EN en 2003, en 2013... pourquoi pas en 2018 !